

## Calendrier des essais pour la plate-forme de vote électronique de l'UPU – 27<sup>e</sup> Congrès

Conformément à la décision du Conseil d'administration extraordinaire 1/2020, le Bureau international a mis en place des systèmes et des plates-formes informatiques pour faciliter la tenue du Congrès dans un format hybride. La plate-forme de vote électronique (l'un des quatre systèmes mis en œuvre) sera utilisée par tous les délégués autorisés à voter, qu'ils participent en personne ou à distance, selon les décisions prises au premier jour du 27<sup>e</sup> Congrès.

La plate-forme de vote électronique étant nouvelle pour les membres de l'UPU, il est vivement recommandé que toutes les délégations du Congrès se familiarisent avec son fonctionnement avant le début du 27<sup>e</sup> Congrès. Le Bureau international donnera à toutes les délégations du Congrès l'occasion de participer aux essais des différents types de votes utilisés aux fins de la prise de décisions au Congrès.

Il est important de noter que seules les délégations ayant le droit de vote enregistrées sur la plate-forme de gestion des événements de l'UPU ([events.upu.int](http://events.upu.int)) seront en mesure de participer aux essais de vote. *Les notifications relatives aux essais de vote seront envoyées à l'adresse électronique enregistrée sur la plate-forme de gestion des événements.*

Le tableau ci-dessous présente le calendrier prévu pour les essais de vote. Pour chaque essai, le vote sera ouvert pendant **vingt-quatre heures** afin de permettre aux délégués de tester la plate-forme selon leurs fuseaux horaires respectifs.

| Type de vote testé             | Début de la période de vote de vingt-quatre heures              | Instructions relatives au vote  |
|--------------------------------|---|---|
| Vérification du quorum         | 26 juillet, 10 heures HAEC (UTC+2)<br>et 2 août, 10 heures HAEC | Les délégations recevant le courrier électronique sont priées de confirmer leur présence lors de la vérification du quorum («Présent») conformément aux dispositions de l'article 17 du Règlement intérieur des Congrès   |
| Scrutin public                 | 27 juillet, 10 heures HAEC<br>et 3 août, 10 heures HAEC         | Les délégations recevant le courrier électronique sont invitées à participer à un scrutin public («Oui», «Non» ou «Abstention») conformément aux dispositions de l'article 18 du Règlement intérieur des Congrès  |
| Vote à bulletin secret         | 28 juillet, 10 heures HAEC<br>et 4 août, 10 heures HAEC         | Les délégations recevant le courrier électronique sont invitées à participer à un vote à bulletin secret («Oui», «Non» ou «Abstention») conformément aux dispositions de l'article 18 du Règlement intérieur des Congrès  |
| Élection des membres du CA/CEP | 29 juillet, 10 heures HAEC<br>et 5 août, 10 heures HAEC         | Les délégations recevant le courrier électronique sont invitées à participer à une <b>simulation</b> de sélection des Pays-membres de l'UPU pour le CA ou le CEP conformément aux dispositions de l'article 20 du Règlement intérieur des Congrès et des articles 106 et 112 du Règlement général |
| Élection du DG/VDG             | 30 juillet, 10 heures HAEC<br>et 5 août, 10 heures HAEC         | Les délégations recevant le courrier électronique sont invitées à participer à une <b>simulation</b> d'élection pour les postes de Directeur général et Vice-Directeur général conformément aux dispositions de l'article 21 du Règlement intérieur des Congrès                                   |

Pendant les périodes d'essai de vote, l'équipe de support technique du Bureau international surveillera la distribution du courrier électronique et les résultats des votes et contactera les délégations en cas de difficultés techniques. Dans tous les cas, l'adresse électronique [support.events@upu.int](mailto:support.events@upu.int) devra être utilisée pour toute correspondance.

*Les délégations du Congrès souhaitant recevoir une formation en ligne dédiée concernant la plate-forme de vote électronique sont priées de contacter l'équipe de support technique ([support.events@upu.int](mailto:support.events@upu.int)) pour convenir d'un horaire approprié pour la session de formation sur la plate-forme Microsoft Teams ou Zoom.*

Vous trouverez plus d'informations sur les systèmes et les plates-formes informatiques en place sur la page du site Web de l'UPU consacrée au Congrès (<https://www.upu.int/fr/Union-postale-universelle/À-propos-de-l'UPU/Organes/Congrès>).